

DECLARATION DU PARTI CNDD A PROPOS DU REFUS DE L'ADMINISTRATION DE LA
TENUE DES REUNIONS DU PARTI EN PROVINCES KIRUNDO ET MUYINGA.

Ce samedi et dimanche 23 et 24 mai 2009, par deux fois successives et ce dans deux provinces différentes, KIRUNDO en commune GITOBÉ et MUYINGA en commune GITERANYI, le CNDD s'est vu pour la n.ème fois, refusé de tenir ses réunions pourtant régulièrement avisées conformément à la loi.

Suite à ces pratiques qui tendent à se généraliser mais qui restent impunies et banalisées par l'administration CNDD-FDD malgré les promesses du ministre en charge de l'intérieur le parti CNDD porte encore une fois à la connaissance de l'opinion nationale et internationale ce qui suit :

1. LES FAITS :

- 1.1. En province KIRUNDO, commune GITOBÉ, une réunion des organes du parti CNDD devait se tenir et le représentant provincial avait tout fait pour être en règle avec la loi. Cette réunion avait été régulièrement avisée auprès de l'administrateur pour ce samedi 23 Mai 2009. Un peloton de police a purement et simplement interdit qu'elle se tienne sans aucune explication.
- 1.2. En province MUYINGA, commune GITERANYI le même scénario et le même mode opératoire ont été orchestrés par l'administration CNDD-FDD en utilisant la police pour interdire une réunion des organes ce dimanche le 24 mai 2009.
- 1.3. Ailleurs en Province CIBITOKÉ commune RUGOMBO et en province NGOZI commune NGOZI des permanences du parti CNDD sont régulièrement et fréquemment vandalisées, les symboles du parti arrachés et les militants du parti intimidés.

Il faut noter que les Représentants provinciaux et communaux de notre parti sont toujours objets de menaces de mort par les militants du parti au pouvoir et les faits et gestes des agents de la police lorsqu'ils sont envoyés par l'administration locale montrent manifestement que ces menaces peuvent facilement être mises en exécution.

1. POSITION DU CNDD

- 1.1. Le CNDD constate toujours que l'administration CNDD-FDD ne veut pas se départir des réflexes dictatoriaux malgré les promesses plusieurs fois répétées du ministre de l'intérieur qui a la gestion des partis politiques dans ses attributions comme quoi **quand on chasse le naturel il revient au galop**. Nous constatons avec indignation que les menaces et intimidations sont sciemment entretenues par l'administration pour empêcher notre parti politique d'exercer librement tel que la constitution l'autorise notamment en son article 32.

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours à la révolte contre la tyrannie et à l'oppression.
Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

- 1.2. Le CNDD voudrait insister pour dénoncer ces actes qui constituent sans nul doute une façon fragrante de frauder les élections dans la mesure où le parti au pouvoir est devenu un obstacle majeur qui empêche d'autres partis politiques de s'organiser et de fonctionner.
- 1.3. Il est à noter qu'un tel comportement de l'administration CNDD-FDD montre qu'il est entrain de perdre le terrain suite à l'ascension du CNDD et se met à concocter des plans de déstabilisation qui s'observent chaque weekend de réunion. Il semble que certains administrateurs communaux pensent qu'ils exercent l'autorité sur une propriété privée et sont souvent allergiques à l'évolution des autres partis politiques.
- 1.4. Une telle intolérance brutale du pouvoir en place se manifeste dans divers domaines de la vie nationale. Le refus de la contradiction et de la seule différence conduit à embastiller les journalistes, à radier illégalement des députés, à refuser de façon injustifiée l'existence légale à des partis, à arrêter injustement et emprisonner les opposants politiques, à monopoliser et à politiser l'administration publique, à évincer indûment des administrateurs communaux, à bafouer le droit des partis de se réunir, de manifester et de mener librement et pacifiquement leurs activités. Le sommet du paroxysme de cette intolérance a été atteint ce vendredi 22 mai 2009 en province de Makamba quand la police sur instruction de Monsieur Nestor administrateur de la commune Kayogoro a tiré des balles réelles sur des jeunes élèves militants des mouvements catholiques en activités de routine bien connues des autorités. Un élève a trouvé la mort et deux autres blessées grièvement. Dès lors le défi est de chercher comment éviter que le pire ne devienne notre horizon permanent surtout en cette période préélectorale.
- 1.5. Le CNDD voudrait attirer l'attention des acteurs politiques, de la CENI, de la société civile, des médias, de la communauté internationale sur le comportement anti-démocratique du gouvernement burundais et de se méfier des discours de bonnes intentions émanant du ministre de l'intérieur comme pour envoûter les partenaires politiques et futurs compétiteurs.
- 1.6. Le CNDD demande au corps de police de ne pas accepter de continuer à être instrumentalisé par l'administration CNDD-FDD au risque de se transformer en une milice du parti au pouvoir dont la mission est de traquer les opposants politiques. Il est grand temps que la police comprenne sa mission première qui est celle de faire appliquer la loi en veillant à la sécurité de tous les Burundais.

FAIT A BUJUMBURA, LE 25mai 2009

Pour le Parti CNDD,

Sénateur MUNYEMBABAZI William,

Secrétaire Général.-

*Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours a la révolte contre la tyrannie et a l'oppression.
Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.*